

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre reserve a l'adm						
Date	de réception	Dossier comple	et le	N° d'enregistrement				
		1. Intitulé du pro	ojet					
Réalisation o	d'un latissement de 10	lots sur la Commune de	BAGNOLS SUB C	F7F				
ricalisation c	a an ioussement de 10	iots sur la commune de	DAGNOLS SON C	LZL				
	2. Ideni	ification du maître d'ouvra	ge ou du pétitionna	ire				
2.1 Personne ph								
Nom	•	Prénom						
2.2 Personne mo								
Dénomination c	ou raison sociale	FONCIERE BAMA						
	t qualité de la personne	ROBELIN ETIENNE						
	senter la personne morale	HOBELIN ETILINAL						
RCS / SIRET	388 849 200 00034		Forme juridique	SAS				
	loiano	z à votro domando l'anr	ovo obligatojeo n	01				
	Joigne	z à votre demande l'anr	exe obligatoire n	1				
3. Rubrique(s)	applicable(s) du tablea	u des seuils et critères anne	xé à l'article R. 122	-2 du code de l'environnement et				
	dimensionnement correspondant du proiet							
N° de rubriq	ue et sous rubrique	Caractéristiques du p	rojet au regard des	seuils et critères de la rubrique				
E4\A		Défrichement d'une zone d'environ 60A00CA partiellement boisée sur						
51)A		une partie de la parcelle AM161 à BAGNOLS SUR CEZE dans le Gard						
Dairent Str.		4. Caractéristiques génér		formand wire				
	·	4. Caractéristiques génér laire les pièces énoncées d		formulaire				
Doivent être and	·			formulaire				
	·			formulaire				
	rojet		à la rubrique 8.1 du					
	rojet Défrichement préala I	laire les pièces énoncées d ble à la réalisation d'un l es lots seront libres de d	à la rubrique 8.1 du otissement de dix constructeurs.	terrains à batir.				
	rojet Défrichement préala I le terrain d'assie	laire les pièces énoncées d ble à la réalisation d'un l es lots seront libres de d tte se situe en zone U du	à la rubrique 8.1 du otissement de dix onstructeurs. PLU de BAGNOL	terrains à batir. S SUR CEZE				
	rojet Défrichement préala I le terrain d'assie il s'agit de	laire les pièces énoncées d ble à la réalisation d'un l es lots seront libres de d tte se situe en zone U du e la parcelle am161 partie	otissement de dix constructeurs. PLU de BAGNOL parcelle partielle	terrains à batir. S SUR CEZE ement				
	rojet Défrichement préala I le terrain d'assie il s'agit de	laire les pièces énoncées d ble à la réalisation d'un l es lots seront libres de d tte se situe en zone U du	otissement de dix constructeurs. PLU de BAGNOL parcelle partielle ervés sur le terrai	terrains à batir. S SUR CEZE ement				

4.2 Objectifs du projet
Le projet a pour but de défricher une partie du terrain en enlevant les sujets envahissants pour permettre la réalisation du lotissement projeté dans la continuité de l'urbanisation du secteur
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase de réalisation
Phase travaux d'environ 5 mois après l'obtention du permis d'aménager, la purge des délais de recours:
phase 1: Déboisement de manière parcimonieuse afin de préserver un maximum de sujets
phase 2: Réalisation de la chaussée, des réseaux humides et du bassin de rétention,
phase 3: Réalisation des réseaux secs et aménagement voirie
phase 4: Réalisation des enrobés
phase 5: Travaux d'espaces verts (plantation selon saison)
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Sans objet

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).							
Dépot d'un dossier de demande de défrichement Dépot d'un dossier de demande de Permis d'aménager Dépot d'un dossier de déclaration loi sur l'eau si nécessaire							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est re	mpli					
Autorisation de défrichem	ent						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pre	ojet et superficie globale (assiette) de	l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées				
Grandet	urs caractéristiques		Valeur				
Emprise du projet (emp	rise permis aménager)		6000m2				
Nombre de l	10 LOTS						
Surface à	6000m2						
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	02 90 N 4 38 13 74 E Lat Lat						
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c	d), 8°, 10°, 18	?°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :				
BAGNOLS SUR CEZE			'" Lat°'"				
161 chem d'aubagnac a berret	Point d'arrivée :	Long°_	'" Lat°'"				
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Communes traversées :						
(accès envisagé de l' opération) Avenue de la FLOURE							
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrag	ge existant ?	Oui Non 🗸				
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet							
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	utorisé ?						
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un prograr	nme de travaux ?		Oui Non				
Si oui, de quels projets se compose	le programme ?						
	me des travaux déposé concomi énager pour la réalisation du loti						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. \$	Sensibil	ité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	e lieu c	de votre projet ?				
Terrain en friche act							
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme				
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	probation: Sez le ou les The ments applicables à						
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	c dans l t, par to	a zone ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		∠					
en zone de montagne ?		✓					
sur le territoire d'une commune littorale ?		✓					
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		>					
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		✓					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		V	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		>	
dans un site ou sur des sols pollués ?		✓	
dans une zone de répartition des eaux ?		>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		✓	
dans un site inscrit ou classé ?		>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		✓	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		V	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		✓	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
	est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		✓	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		✓	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	\S		reglement du PLU : annexe réglement pluvial: PLUVIAL FORT: Zone avec un fort risque de ruissellement
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		✓	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		▽	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		✓	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		∨	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		⊻	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		✓	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	V		Rejet du débit de fuite du futur bassin de rétention dans le bassin existant parcelle AM500 (parcelle communale) puis rejet dans le réseau pluvial communal
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		V	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		✓	

6.2 Les inc	cidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non 🗸	Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les inc	cidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non	Si oui, décrivez lesquels :
•	l al Carrella	7. Auto-évaluation (facultatif)
		aire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou lispensé ? Expliquez pourquoi.
	Dossier	de faible importance (environ 6000m2) , petit projet de 10 lots en zone URBAINE Défrichement limité et cible, terrain actuellement en friche
		Mise en valeur des beaux sujets envisagée Aucune incidence sur la FAUNE et la FLORE
		L'étude d'impact ne parait pas nécessaire

d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prise de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10° 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	d	8. Annexes	
L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée; L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée; L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée; L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agi d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prise de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	8	.1 Annexes obligatoires	1
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agi d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prise de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10° 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	Ļ	Objet	
d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prise de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10° 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10° 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	•
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	3		•
 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent 	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent	5	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans	
parties auxquelles elles se rattachent	8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
Objet	Ve po	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que la arties auxquelles elles se rattachent	es
		Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

1

Fait à

Nimes

le, **26/07/2016**

Signature

Sige social: 56 av. Jean Jaurès

Ros Nimes 389

67 Hel-